

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE CAGNES SUR MER

L'an deux mille vingt cinq, le vendredi sept Février à dix neuf heures trente, s'est tenue l'assemblée générale ordinaire de l'association amicale des sapeurs pompiers de Cagnes sur mer.

Étaient dûment convoqués, présents ou représentés

Mme et Mrs MORENA Philippe, ELOMRI Franck, GIAIME Florent, HISSLER Pascal, MARCOU Charly, AIGUIER Pierre, ARGENTA Arnaud, HEJTMANEK Robert, LAFAURY Stéphane, MORRA Benoit, NADAL Olivier, NUCCI Benjamin, SCAZZARI Victor, BONZI Thierry, PESCE Florian, VALIANI Philippe, VILTROUVE Nicolas, BONHOMME Damien, ROBINI Michel, BLAIESSE Margaux, GRANELLE Fabien, MACHE Nicolas, CAPONI Bruno, GALOT Walter, AUDOLI Stéphane, D'AGOSTINO Sylvain, ODDO Pascale, JAHANT Sébastien, ALDOU Marc, ALLEMAND Renaud, BARON Mickael, COMINO Arnaud, CATTELLE Eric, CRISCUOLO Eric, FALICON Johana,, FREYARD Paul, GARCIA Yannick, TRUFFAUT Jean Philippe, KAROUTCHI Céline, LAVEDRINE Bastien, MANGIAROTTI Antoine, BIANCONI Gustave, GRINI Michel, IMBERT Jacques, PASTORINO Henri, RECHICHI Daniel, SALAZAR José, DIGIOVANNI Alain, FOSSAT Clément, RECHICHI Daniel, CALVI Victor, MORENA Georges, REVELLO Fernand, ROCCA José, BORRELL Marius, CAMOIN Thomas, FRETTY Quentin, GARCIA PANCINI Anthony, LAVEDRINE Jean Pierre, PEIRONE Florent, VARNIER Loïc, DALMASSO Sylvain, DEL LUNGO Christopher, GHIGO Olivier,

Soit 64 sur un total de 123 amicalistes.

Le quorum étant atteint, la séance peut donc débuter à 19h00.

Ordre du jour :

- 1/ Résultat des élections
- 2/ Rapport moral de l'exercice écoulé et mise au vote
- 3/ Litige AMICALE / MONCHABLON
- 4/ Rapport financier de l'exercice écoulé et mise au vote
- 5/ Désignation du Président d'honneur de l'Amicale
- 6/ Questions diverses

1/ Résultat des élections

Postes à pourvoir :

4 SPP

Sont sortants :

- Stéphane Lafaury (Collège Professionnel)
- Jérémie Nivelles (Collège Professionnel)
- Charles Edouard Marcou (Collège Professionnel)
- Philippe Valiani (Collège Professionnel)
-

Candidatures reçues par le Président :

- Stéphane Lafaury
- Jérémie Nivelles
- Charles Edouard Marcou
- Philippe Valiani
-

Le nombre de candidats étant strictement égal au nombre de postes à pourvoir et conformément à l'Article 9.7d des statuts en vigueur, l'ensemble de ces personnes est élu à l'unanimité

2/ Rapport moral de l'exercice écoulé

Le rapport moral de l'exercice écoulé est présenté en séance par le Président

La résolution est soumise au vote :

Approbation : 64 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

3/ Présentation du litige AMICALE / MONCHABLON

Information liminaire et résolution sans décision, ni vote

4/ Rapport financier de l'exercice écoulé

Le rapport financier de l'exercice écoulé est présenté en séance par le Trésorier, Yannick GARCIA

Les commissaires aux comptes qui se sont proposés pour l'exercice 2024 sont :

- MORENA Philippe
- DI GIOVANNI Alain

Parole est prise par nos deux collègues, aucune remarque ni réserve ne sont émises.
Les attestations des deux commissaires aux comptes sont présentées à l'assemblée.

La résolution est soumise au vote :

Approbation : 64 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Le rapport financier est adopté à la majorité des présents et représentés.

Les commissaires aux comptes qui se sont proposés pour vérifier l'exercice 2025 sont :

- PEIRONE Florent
- BLAIESSE Margaux

Ils auront donc, l'an prochain, à consulter les comptes et à donner leur avis sur l'exercice comptable 2025 une fois clôturé.

5/ Président d'honneur de l'Amicale

Le Président d'honneur est nommé en la personne de Sébastien JAHANT, Chef de centre du CIS Cagnes sur mer.

6/ Questions diverses :

Entre la convocation et la tenue de l'assemblée générale, aucune question écrite n'a été soumise au conseil d'administration de l'association Amicale des Sapeurs pompiers de Cagnes sur mer.

La parole est néanmoins donnée à celles et ceux qui souhaiteraient s'exprimer oralement ce soir.

Personne ne se manifeste.

Plus aucune question n'étant posée et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

Le Secrétaire,
Pierre AIGUIER



Le Président
Philippe Valiani

